



RÈGLEMENT PARTICULIER DES EPREUVES LIGUE REUNIONNAISE DE VOLLEY-BALL

Championnat Régional Moins de 15 ans Saison 2024/2025

Le Règlement Général des Épreuves Sportives de la FF Volley (RGES) s'impose à tous les niveaux de compétition. Le présent Règlement Particulier des Épreuves Régionales (RPER) précise les dispositions particulières à la Ligue Réunionnaise de Volley Ball, il ne peut en aucun cas déroger aux règles du RGES.

Les cas non prévus au RGES et au RPER seront examinées en première instance par la Commission Régionale Sportive (CRS), après avis des commissions ou instances également concernées et transmis pour ratification à la Ligue Réunionnaise de Volley-Ball (LRVB).

1. Généralités

Nom de l'épreuve	Championnat Régional M15
Catégorie	M15
Abréviation	J15M/J15F
Commission Sportive Référente	CRS
Forme de jeu	6X6
Genre	Masculin ou Féminin
Surface de Jeu	Gymnase et ou Plateau noir (extérieur)

2. Participation des GSA

Nombre d'équipes engagées dans chaque épreuve	Indéfini
Compétition nécessitant un droit sportif	Non
Nombre maximum d'équipe ou collectif par GSA	Illimité
GSA engagés soumis à des obligations régionales	Non
GSA engagés doivent mettre un arbitre à disposition de la CRA*	Non

3. Règles du jeu

Les règles du jeu sont celles édictées par la FF Volley :

- 12 joueurs/joueuses maximum par équipe
- Taille du terrain : 9m x 18m
- Hauteur du filet : 2m24 Masculin et 2m10 Féminin

4. Licences des joueurs

Type de licence autorisée dans l'épreuve pour les joueurs	Compétition Volley-ball
Type de licence autorisée dans l'épreuve pour les entraîneurs	Encadrement éducatif sportif avec le module du DRE1 CAVB
Date limite d'homologation pour participer à l'épreuve	Avant la journée du championnat
Type de mutation autorisée	Régionale et Exceptionnelle

Catégories Autorisées	
M15	Oui
M13 avec sur-classement	Oui
M11 Feminin avec sur-classement	Oui

Pour la première phase :

Tournoi « BRASSAGE », les interpénétrations sont autorisées entre deux plateaux, elles sont interdites entre deux matchs sur un même plateau.

Pour la deuxième phase :

Poule haute et basse : dans le cas de deux équipes et plus du même club, le joueur de l'équipe inférieure qui participe à deux plateaux ou journée dans une équipe supérieure appartiendra à l'équipe la plus élevée dans laquelle il a joué. Après deux plateaux consécutifs sans participation, le joueur sera libre d'appartenance à n'importe quelle équipe.

Pour la troisième phase :

Poule Finale : 4 premières équipes de la phase 2 se rencontrent dans un tournoi final. Ce tournoi sera organisé par la LRVB avec un GSA support. Un cahier des charges sera établi pour ce tournoi.

5. Constitution des collectifs et des équipes

Nombre maximum de joueurs mutés Régionaux, Excepte. *	3
Nombre maximum de joueurs étrangers hors UE	Illimité

***En cas de création de club, le nombre de mutés Régionaux, Exceptionnels se porte à 4 joueurs lors de la première saison.**

Pas de mixité en Championnat M15 Féminin et Masculin

6. Rencontres perdues par Pénalité ou Forfait

Une équipe qui inscrit ou fait inscrire sur la feuille de match d'une rencontre organisée par la C.R.S. :

- Plus de 3 joueurs mutés
- Plus de 2 joueurs étrangers (hors CEE),
- Des joueurs appartenant à une catégorie d'âge supérieure à celle de la rencontre,
- Des joueurs licenciés non qualifiés pour la rencontre, perdra les rencontres 2 sets à 0 par pénalité ou forfait. Par pénalité, si parmi les joueurs inscrits sur la feuille de match, au moins 2 d'entre eux étaient régulièrement inscrits, par forfait dans le cas contraire.

L'entraîneur, l'entraîneur adjoint, le Médecin et le soigneur, font partie intégrante de l'équipe.

Une équipe est déclarée forfait et perd la rencontre 2 sets à 0 quand :

- Elle a fait participer à une rencontre un joueur non-licencié ou un joueur suspendu
- (Inscription vaut participation) et ce quel que soit le nombre de joueurs inscrits

régulièrement sur la feuille de match.

- Elle ne se présente pas en tenue sur le terrain à l'heure fixée par la C.R.S.,
- Elle se présente avec moins de 2 joueurs à l'appel de l'arbitre,
- Elle refuse de jouer ou abandonne la rencontre, sans raison valable.

Remarque :

Une rencontre peut être perdue :

- Par pénalité ou forfait par les 2 équipes,
- Par pénalité par une équipe et forfait par l'autre.

Pour justifier un retard ou l'absence ayant entraîné le forfait de l'équipe visiteuse, seules sont admises les attestations délivrées par les services compétents du transport utilisé ou qui devait être utilisé, ainsi que par la Gendarmerie ou la Police, seulement en cas d'accident de la route ou d'impossibilité de circuler.

7. Organisation des championnats et classements

Inscription du nombre d'équipe par genre et par catégorie selon le tableau d'implantation sur le site de la Ligue devra fait le samedi précédent le tournoi avant 12h00

Pour la première phase, les tournois sont « Brassage » :

Chaque tournoi rapporte un nombre de points dépendant :

- Du nombre d'équipes participantes
- Du classement final du tournoi

Exemple : un tournoi à 10 équipes rapporte 10 pts pour le premier classé, 9 pts pour le deuxième et ainsi de suite jusqu'au dernier qui marquera 1 pt au classement.

Chaque résultat de club est cumulé sur un classement général.

En cas d'égalité de point en fin de compétition, les équipes comptant un même nombre de points sont départagés par le nombre de victoires (première place en tournoi) puis nombre de secondes places puis nombre de troisième place, ou par un match de classement organisé par le Comité.

Pour la deuxième phase :

1ère partie du tournoi (matinée) :

Le GSA organisateur applique la méthode serpent.

A l'issue de cette première partie du tournoi :

Demi-finale et finale des 1er et 2ème de chaque poule.

Faire croiser les équipes suivantes et obtenir un classement général de la journée.

Étape 1 : 1ers de la matinée jouent contre les 2èmes de la matinée

Étape 2 : A la fin de ses matchs, match de classement : les 3èmes se rencontrent entre eux, les

4èmes se rencontrent entre eux.

Proposition pour jusqu'à 12 équipes :

Pour les poules haute et basse, on jouera en 2 sets gagnants de 25 points, +1 set de 15 points en cas d'égalité de sets.

La phase 1 sous la forme de tournoi avec 1 poule haute à 6 équipés et 1 poule basse avec 6 équipes inscrites.

A l'issue de chaque tournoi un classement est établi. Les 2 derniers de la poule haute descendent en poule basse et les deux premiers de la poule basse montent en poule haute.

A la fin de cette phase 1, la CRS établi un classement final. Les 4 premières équipes sont qualifiées pour les finalités M15.

Les finalités M15 sont organisées par la LRVB en partenariat avec un GSA Support. (Réf. Cahier des charges).

Proposition pour jusqu'à 14 équipes :

Pour les poules haute et basse, on jouera en 2 sets gagnants de 25 points, +1 set de 15 points en cas d'égalité de sets.

La phase 1 est organisée sous la forme d'un tournoi avec 1 poule haute à 8 équipes et 1 poule basse à 6 équipes.

A l'issue de chaque tournoi un classement est établi. Les 2 derniers de la poule haute descendent en poule basse et les deux premiers de la poule basse montent en poule haute.

A la fin de cette phase 1, la CRS établi un classement final. Les 4 premières équipes sont qualifiées pour les Finalités M15.

Proposition pour 15 équipes et + :

Pour les poules hautes et basses, on jouera en 2 sets gagnants de 25 points, +1 set de 15 points en cas d'égalité de sets.

La phase 1 sous la forme d'un tournoi avec 1 poule haute à 9 équipes et 1 poule basse avec le reste des autres équipes inscrites.

A l'issue de chaque tournoi, un classement est établi. Les 2 derniers de la poule haute descendent en poule basse et les deux premiers de la poule basse montent en poule haute.

A la fin de cette phase 1, la CRS établi un classement final. Les 4 premières équipes sont qualifiées pour les Finalités M15.

8. Composition des poules et classement annuel

En début de saison, la C.R.S établit le planning de la saison sportive et envoie aux clubs des formulaires d'implantation.

Pour un engagement en cours d'année, l'équipe supplémentaire sera intégrée en fonction du nombre d'équipe déjà présente dans chaque poule à la discrétion de la Ligue.

A l'issue de la saison sportive, la C.R.S établit les classements Régionaux ainsi que les qualifiés aux Finales de Ligue (voir cahier des charges Finales de Ligue).
Les 4 premières équipes sont qualifiées pour les Finalités M15

9. Obligations de l'organisateur

1. Dans toutes les rencontres :

L'organisateur du plateau est responsable :

- De l'ouverture du gymnase 45 minutes avant le début de la première rencontre.
- De la mise en place des terrains 30 minutes avant le début de la première rencontre :
 - Tracer des lignes
 - Mires obligatoires
 - Mise à disposition de minimum 2 ballons senior par terrain
- Sur la feuille de composition d'équipes : l'inscription des équipes, des **noms, prénoms et numéro de licences et de leur vérification.**
- De la mise à disposition des feuilles de matches pré remplies (équipes et N° de match) pour la catégorie excellence.
- De la mise à disposition de sifflets.
- De l'organisation de l'arbitrage des matches.
- De la gestion des réclamations (inscription sur la feuille de match ou sur la feuille de tournoi).
- Des rapports en cas d'incidents.

2. Horaires des matches

Les tournois M15 se déroulent le dimanche de 9h à 17h00

Pour circonstances exceptionnelles, la C.R.S. peut être amenée à accepter des demandes de dérogation. La C.R.S. peut, d'elle-même, modifier la date, le lieu et l'heure des rencontres à charge d'en informer les participants.

Pour le premier match de la rencontre, les horaires fixés par la CRS doivent être respectés, toute équipe se présentant en retard pourra être déclaré forfait **pour ce match**. Il peut cependant jouer le match suivant.

Toutes les rencontres doivent s'enchaîner, le temps d'échauffement est laissé au soin de l'organisateur. 5 minutes minimum sont toutefois recommandées.

L'ordre des matches établi par la CRS doit être respecté sauf en cas d'absence d'une ou plusieurs équipes. Dans un tel cas, l'organisateur est libre d'adapter l'ordre des rencontres en fonction des absents.

3. Centralisation des résultats

Les feuilles de match, classements de tournoi et feuilles de composition d'équipe doivent parvenir à la Ligue au plus tard le vendredi qui suit le déroulement de la rencontre.

Les résultats de chaque plateau excellence doivent être saisi par le club organisateur avant le lundi 12h00.

Les résultats (feuille de classement) de chaque plateau préexcellence et honneur doivent parvenir à la Ligue avant le lundi 12h00 par le club organisateur.